



## 728 - Le repentir de l'adultère

---

### question

Question : J'ai un ami marié qui m'a informé qu'il s'était amusé avec une femme de façon illégale sans procéder à un contact sexuel normal. Doit-il être lapidé ? Comment se repent-il ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Ce que votre compagnon a fait constitue un crime énorme, un grand péché. Il doit se repentir de son acte. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Les yeux commettent l'adultère comme les mains, les pieds et le sexe** (rapporté par l'imam Ahmad comme indiqué dans Sahih al-Djam', 4150)

Informez votre ami qu'il doit multiplier les bienfaits. Peut-être Allah en fera-t-il les moyens d'expiation ses méfaits, conformément à ce qui a été rapporté d'Abdoullah ibn Massoud : « Un homme vint dire au Prophète: j'ai rencontré une femme au champs et l'ai serrée contre moi et l'ai caressée , embrassée et fait avec elle tout sauf l'acte intime.. Le Prophète se tut un moment, puis il lui fut révélé ce verset : **Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent.** (Coran,11:114 ) Puis le Prophète l'appela et le lui récita. » Omar dit alors: ô Messager d'Allah, est-ce pour lui seulement ou pour tous les hommes? **C'est pour tous les hommes.** Répondit le Prophète. » (rapporté par l'imam Ahmad)

Pour plus de détails à propos du repentir consécutif à l'adultère, voir la question n° 624.

Quant à votre question visant à savoir si l'acte commis est un véritable adultère passible de lapidation, nous y répondons en disant que la lapidation s'applique à l'adultère, et la flagellation à l'acte sexuel normal impliquant des célibataires. Tout autre acte sexuel ne peut entraîner qu'une sanction conforme à sa gravité. Mais il n'est pas prévu de faire des aveux devant le juge concernant ce qui a été commis. Il lui suffit en ce qui concerne ses rapports avec Allah de se



repentir. Allah est en effet, le Miséricordieux qui accepte le repentir.

Nous demandons à Allah d'accepter notre repentir et de l'accepter de tous les autres musulmans.  
Allah le sait mieux.